

# Du sang et des larmes : le grand bluff patronal !

Depuis des années, le personnel assiste à la dégradation du service public postal tout en subissant la frénésie des suppressions d'emplois, les réorganisations perpétuelles sur fond de remise en cause quotidiennes des droits et d'un autoritarisme sans aucun scrupule ■ Dans un contexte de pandémie, beaucoup espéraient un peu de considération et de reconnaissance dans ces moments difficiles, de respect eut égard aux conditions de travail ■ Or, force est de constater que derrière les beaux discours, les actes ne suivent pas !

## Il est temps... de remettre les pendules à l'heure !

Du côté des droits des agents (gestion des congés, garde d'enfants...), tout est prétexte à pression et interprétation par les échelons locaux avec des notes du Siège qui donnent tout pouvoir aux managers. Les branches adaptent les horaires et les régimes de travail à marche forcée, sans aucune concertation ! L'autoritarisme reste la règle...

La direction de l'entreprise croit avoir trouvé l'argument imparable : la Poste connaît des difficultés économiques majeures, alors il faudrait se retrousser les manches pour la sauver. Fusse au mépris de toutes les règles et droits du personnel ! Peu importe...

Oui, il est temps de remettre les pendules à l'heure ! Il est temps parce que le discours catastrophique s'accompagne de chiffres qui veulent marquer les esprits, tétaniser les agents : 1 milliard de pertes, un équivalent de 28 000 emplois détruits... Tout est bon pour développer l'anxiété au sein du personnel et l'amener à tout accepter !

## Trois remarques s'imposent !

Le personnel n'est en aucun cas responsable des difficultés rencontrées par la Poste aujourd'hui. D'ailleurs, cette période doit être l'occasion comme partout ailleurs

de tirer le bilan de la stratégie menée ces dernières années : il en va ainsi des acquisitions à prix d'or dans le secteur du Colis à l'international. Des choix que nous avons maintes fois critiqués.

A prix d'or ? Oui, pour certaines entreprises, on dépasse le milliard d'euros, l'équivalent de 2 à 3 fois les bénéfices annuels. Un développement profitable aux actionnaires mais totalement inutile socialement !

Nous ne passons pas non plus par pertes et profits, les 500 millions qui manquent chaque année à la Poste car les missions de service public ne sont pas compensées à leur juste prix !

D'autre part, il ne s'agit pas de nier l'impact économique de la crise sanitaire mais de le remettre en perspective. Toutes les entreprises et leurs salarié-es subissent ce choc économique. Et certaines plus que d'autres. Plus d'un salarié sur deux est en chômage partiel. Tout le secteur aérien est à l'arrêt et demande une aide de 10 milliards d'euros à l'Etat. Des négociations sont en cours pour l'industrie automobile, les aides seraient versées en contrepartie d'une relocalisation des activités en France et en Europe.

Au passage, si le débat sur la relocalisation des activités industrielles va à son terme en mettant fin aux chaînes de production mondialisées, ça pourrait être le début de la fin pour le marché des petits paquets internationaux (PPI), marché quasiment à l'arrêt en mars !

## Et les actionnaires ?

Si les aides publiques sont pour l'instant versées à des entreprises privées (et souvent privatisées !) qui pourraient d'ailleurs être « renationalisées » parce que « à genoux » financièrement, rappelons que les deux actionnaires de la Poste sont l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'Etat, même minoritaire au capital, a le devoir de mettre la main à la poche pour le service public de la Poste, comme il doit le faire pour les autres services publics ! On pense naturellement à l'hôpital public, en lambeaux après des années de coupes budgétaires.

La Caisse des dépôts doit aussi jouer son rôle aujourd'hui en stoppant sa politique de restructuration de l'entreprise. Celle-ci vient d'annoncer une aide de 1,35 milliard pour le secteur du tourisme après les 10 milliards déjà engagés par l'Etat.

Rien ne pourrait justifier que ces deux actionnaires restent l'arme au pied à l'égard de la Poste ! Les deux viennent d'annoncer qu'ils renonçaient à leurs dividendes, soit 500 millions d'euros. C'était bien le minimum puisque c'est la doctrine du gouvernement à l'égard des multinationales pour bénéficier des aides d'Etat.

La Caisse des dépôts a déclaré qu'elle mettra la main à la poche si la Poste a des difficultés. Sous quelle forme et combien ? Et pour quels objectifs ? S'il s'agit de rationaliser l'outil de production, nous nous y opposerons !

**Pour SUD PTT, il faut réhabiliter le service public !  
Nous voulons des actes, maintenant !**



**Fédération des activités postales et de télécommunication**

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34  
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

